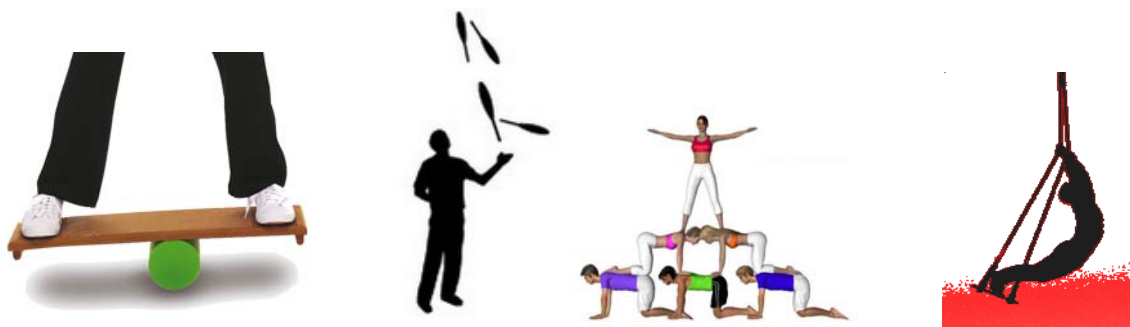




J'AI DES QUESTIONS

Quels sont les contenus des cours ?

Les enseignements dispensés concernent cinq disciplines : l'acrobatie aérienne (trapèze, corde lisse, tissu aérien) ; la jonglerie (balles, assiettes chinoises, bâtons du diable, massues ... etc ...) ; l'acrobatie au sol (l'acrobatie gymnique telle les roulades, les roues ... etc ..., mais également la dimension plus collective qui se rapproche de l'acrosport avec les pyramides et les portés acrobatiques), l'équilibre sur objet (boule d'équilibre, rouleaux américains ...). Le tout lié et accompagné d'expression corporelle, car le cirque est certes un sport mais également un art, nous allons donc utiliser la danse, le théâtre et la musique (travail autour du rythme, utilisation de l'espace, prise en compte du public, développement de la créativité ...), sans pour autant prétendre être des professeurs de ces disciplines bien spécifiques.



Y aura-t-il un spectacle à la fin de l'année ?

Oui bien sûr, celui que l'on a pu voir le 03 juillet 2011 était le premier. Il n'est pas impossible que d'autres présentations aient lieu pendant l'année pour certains groupes. Ce n'est jamais obligatoire.

Y aura-t-il des stages pendant les vacances scolaires ?

Oui, sous réserve des disponibilités de salles qui nous sont mise à disposition par la commune d'Antibes et l'IME Pierre Merli, et en fonction de la demande des adhérents à l'association. Les informations vous seront envoyées par e-mail en temps réel, et le site sera mis à jour en fonction.

Quel est le profil des professeurs ?

Des informations plus précises sur les parcours des professeurs sont disponibles sur le site internet de la Cie, dans l'onglet « Equipe ». Ils sont titulaires de diplômes ou ont suivi de solides formations professionnelles : BPEJPS Activités du Cirque, DE Danse (diplômes d'état) ou encore du Brevet de Technicien d'Accueil Touristique Option Animation Cirque. Certains également ont suivi des formations professionnelles en théâtre (ERAC), ou en cirque (Académie Fratellini). Ils ont également tous une expérience et/ou formation d'artiste de cirque.

Combien y a-t-il d'enfants par cours ?

La Cie des Rêves Funambules respecte un maximum les préconisations du Ministère de la Jeunesse et des Sports (dorénavant représenté par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale), à savoir un encadrant pour 8 enfants de moins de 6 ans, ou un encadrant pour 12 enfants de plus de 6 ans. Les enfants qui ont 6 ans en cours d'année scolaire peuvent être orientés sur le cours des 4 / 5 ans, ou sur le cours des 6 / 9 ans, en concertation avec la famille.

Quand commencent les cours ?

Les cours commencent le mercredi 14 septembre 2011, ou le samedi 17 septembre 2011 pour les plus jeunes.

Mon enfant est handicapé, peut-il faire du Cirque ?

Sur le principe oui : l'accès aux loisirs et plus particulièrement à nos activités est offert à tous. Cependant, certaines situations nécessitent une réflexion particulière et des moyens spéciaux, c'est pourquoi toutes les demandes concernant des enfants ou adultes extraordinaires sont étudiées au cas par cas.

L'équipe de l'IME Pierre Merli, spécialisée et compétente, nous conseillera afin d'accueillir chaque personne qui le souhaite dans les meilleures conditions, quitte à ce que cet accueil se fasse après certains délais de préparation avec la famille.

Pouvons-nous être en retard au cours ?

Exceptionnellement oui, mais c'est à éviter pour plusieurs raisons : d'une part par respect pour les autres participants, en ensuite parce que tous les cours débutent par un échauffement qui a pour objectif de préparer le corps et l'esprit à la pratique des arts du cirque, en toute sérénité, concentration et sécurité. Si un enfant ou un adulte ne fait pas l'échauffement, son corps ne sera pas préparé et cela a des conséquences sur la sécurité.

1h30 ce n'est pas un peu long pour les petits ? Qu'est ce que la demi-heure parents / enfants ?

Le cours de cirque pour les moins de 6 ans dure 1h. La demi-heure supplémentaire a plusieurs objectifs :

- permettre à l'enfant d'apprendre et montrer des choses à ses parents (ou à l'adulte qui l'accompagne)
- rassurer l'enfant (et les parents) en créant un lien familial dans l'activité cirque

Cette demie-heure ne peut pas avoir lieu sans adulte pour accompagner l'enfant, mais l'adulte n'est pas forcément toujours le même, il peut également être un grand frère / sœur, un grand-parent, un oncle, une marraine ... etc ...

Peut-on s'inscrire pour un trimestre ?

Les enfants ne peuvent pas. Nous souhaitons pour des raisons pédagogiques constituer les groupes pour toute une année scolaire, afin de proposer un contexte idéal à l'apprentissage technique et au développement pédagogique de chaque individu (car nous sommes une association d'éducation populaire, avec des objectifs pédagogiques au-delà des apprentissages techniques). En revanche, un cours d'essai (le premier cours) est possible avant de s'engager.

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs sont les suivants :

Enfants de moins de 12 ans (cours d'1h30) : 260€ l'année scolaire payables en 4 fois 65€
Soit moins de 8€ le cours d'1h30

Enfants de plus de 12 ans (ados, cours de 2h) : 300€ l'année scolaire payables en 4 fois 75€
Soit moins de 9€ le cours de 2h00

50€ supplémentaire permettent d'accéder à l'entraînement libre des adultes le vendredi soir
Adultes Préparation Physique (40mn) : 45€ la carte de 10 cours
ou 5€ le cours

Adultes Trapèze ou Cirque (2h00) : 360€ l'année scolaire accès illimité
55€/mois accès illimité
ou 95€ la carte de 10 cours
ou 12€ le cours

Cotisation annuelle (obligatoire) : 20€/ an

Licence fédérale (obligatoire) : 15€/ an

Il n'existe pas encore de tarif famille nombreuse ou de réduction particulière, mais nous y pensons.

Comment se déroulent les inscriptions ?

Afin de nous organiser au mieux, nous proposons une procédure de pré-inscription en ligne sur notre site internet à partir du 04 juillet 2011. Cela permet de prendre date sur les listes, et de se positionner sur la liste d'attente si le cours était complet.

Il est possible de s'inscrire et de bénéficier d'une place en priorité, sans passer par la pré-inscription Internet, le jour du Spectacle de fin d'année.

Dans tous les autres cas, il est très conseillé de procéder à la pré inscription en ligne (www.revesfunambules.com onglet Imaginarium) afin de prendre date et d'avoir le plus de chance possible de pouvoir assister aux cours.

Vous pouvez dès maintenant faire toutes ces démarches, que ce soit la pré inscription ou l'inscription.

Votre inscription ou celle de votre enfant ne sera effective qu'après un cours d'essai avant lequel nous ne procédons à aucun encaissement.